



Concours photos de la SFO-CVL 2025 – Règlement & bulletin de participation –

Article 1 - Présentation du concours

La SFOCVL organise son 5^e concours photos sur le thème des orchidées et vous propose d'y participer.

Les trois catégories définies restent :

- . 1 - orchidées sauvages
- . 2 - orchidées exotiques
- . 3 - orchidées et leurs visiteurs

Article 2 – Conditions de participation

Ce concours est réservé aux adhérents et membres associés de la SFOCVL à jour de leur cotisation pour l'année en cours.

Chaque participant au concours proposera **trois photos au maximum**.

Les participants peuvent participer dans plusieurs catégories sans toutefois dépasser le nombre maximum de photos imposé.

Nouveauté 2025

Pour cette édition, toutes les photos fournies devront avoir été réalisées avec un SMARTPHONE !

Chaque participant transmettra par voie numérique son bulletin de participation complété (voir ci-dessous) et ses photographies, au format JPG d'au minimum 3 Mo, à l'adresse mail : sfocvl2021@mail.fr

Le gagnant cédera les droits d'auteur, de reproduction, de duplication pour l'exploitation de la photo par la SFOCVL. Il gardera cependant le droit d'exploiter la photo sélectionnée.

Article 3 - Date de clôture

Le concours est d'ores et déjà ouvert. Les inscriptions et les envois sont à faire parvenir à l'association avant **la date de clôture du 20 AVRIL 2025**.

Article 4 - Composition du jury

Le jury est composé de 3 personnes. La fonction de membre de jury est volontaire, sans compensation de quelque nature que ce soit.

Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.

Les membres du jury, autres que le président, peuvent ne pas être membres de la SFOCVL, mais doivent avoir l'approbation du président de la SFO-CVL.

Pour cette 5^e édition, le conseil d'administration a désigné :

. Denis André comme président du jury

. Claude Marion et Annette Fluneau comme membres du jury.

Bruno Riotton-Roux, président de la SFO CVL centralisera les photos avant de les soumettre de façon anonyme au jury désigné.

Article 5 – Appréciation des photos par le jury

Le jury constitué aura pour mission de sélectionner les cinq meilleures photos, toutes catégories confondues.

Pour cela ces membres visionneront les photographies des participants et établiront un classement selon les critères suivants :

- . le cadrage,
- . la netteté du sujet principal,
- . l'esthétisme de l'ensemble

Chaque critère est doté de 5 points maximum.

Pour chaque photo une moyenne sur 15 sera établie pour tenir compte de la notation des trois membres du jury.

Le classement des photographies sera établi dans l'ordre décroissant des moyennes précédentes.

Les résultats du concours seront annoncés à l'issue de l'exposition des photos qui se tiendra dans le cadre des portes ouvertes de l'Orchidium, du 8 au 12 mai 2025.

Article 6 – Vote du « public »

Les photos sélectionnées seront présentées à l'occasion de l'exposition photos. Chaque visiteur de l'exposition pourra s'il le souhaite voter pour la photo de son choix.

Le classement final sera établi sur la base du vote du public.

Article 7 - Récompenses

La photo qui aura obtenu le plus grand nombre de votes dans chacune des catégories sera déclarée gagnante de l'édition 2025. En cas d'égalité, elles seront classées ex-aequo.

L'auteur(e) de chaque photo gagnante sera récompensé(e) et sa photo présentée sur le site de la SFOCVL, sur sa page facebook, ainsi que mise en valeur lors d'expositions ou sur tout autre support avec la mention « 1^{er} prix du Concours photo 2025 ».

Les auteur(e)s des photos classées 2^e et 3^e se verront eux aussi récompensé(e)s.

Le Président de la SFO-CVL

Bulletin de participation au Concours photos de la SFO CVL 2025

A retourner avec vos photos à sfocvl2021@mail.fr

Avant le 20 AVRIL 2025

Nom.....

Prénom

Adresse

.....

.....

Adresse mail

Marque, type de smartphone (nom obligatoire)

Catégorie	Nom du fichier	Nom de la plante (éventuellement date et lieu de la prise de vue, non obligatoire)
-----------	----------------	--
